

HOMÉLIE

À nos chers sœurs et frères présents en cette basilique de l'Annonciation à Nazareth et à tous ceux qui prient avec nous depuis la France : *Que le Seigneur vous donne sa Paix !*

Nous sommes réunis ici en cette fête de la Sainte Famille, en ce lieu précis où le Seigneur a appris à vivre comme tous les hommes, en faisant partie d'une famille : la Sainte Famille de Nazareth. Grace à cette célébration, histoire et géographie se rencontrent. En Terre Sainte, en effet, les franciscains se rendent une cinquantaine de fois par an en pèlerinage, de lieu saint en lieu saint, faisant ainsi coïncider le calendrier liturgique - les différentes célébrations de l'année (l'histoire) - avec le lieu qui est à l'origine des différentes fêtes, le lieu saint (la géographie). Aujourd'hui, avec la paroisse de Nazareth, que les frères accompagnent tout au long de l'année, ainsi qu'avec les pèlerins présents ici aujourd'hui, nous célébrons donc la Sainte Famille.

Célébrer la Sainte Famille à Nazareth dans la société où nous vivons, semble être une gageure. La famille traditionnelle est en pleine crise : ce n'est un secret pour personne. Mais ce n'est pas une raison de renoncer à la lumière qui nous vient des Écritures. Or les lectures de cette liturgie nous évoquent la sagesse juive de Ben Sirac : « Le Seigneur glorifie le père dans ses enfants, il renforce l'autorité de la mère sur ses fils. Celui qui honore son père obtient le pardon de ses fautes, celui qui glorifie sa mère est comme celui qui amasse un trésor. Celui qui honore son père aura de la joie dans ses enfants, au jour de sa prière il sera exaucé ».

Le bienheureux Paul VI, lors de son pèlerinage en Terre Sainte et dans cette église même, a voulu souligner la beauté de l'alliance d'amour et de fidélité dont a vécu la Sainte Famille à Nazareth. Sur cette base, toute famille chrétienne, malgré sa faiblesse, peut devenir une lumière dans l'obscurité de ce monde : « Que Nazareth nous enseigne ce qu'est la famille, sa communion d'amour, son austère et simple beauté, son caractère sacré et inviolable ; apprenons de Nazareth comment la formation qu'on y reçoit est douce et irremplaçable ; apprenons quel est son rôle primordial sur le plan social » (Paul VI, *Discours prononcé à Nazareth*, 5 janvier 1964).

Benoît XVI a martelé constamment au cours de son pontificat que « le mariage fondé sur un amour exclusif et définitif devient l'icône de la relation de Dieu avec son peuple et réciproquement : la façon dont Dieu aime devient la mesure de l'amour humain ». L'importance de l'amour comme principe de vie dans la société, lieu où s'apprend l'expérience du bien commun, ne sera jamais trop souligné. La famille est l'image de Dieu qui est communion des personnes. Les époux sont dans l'Église le rappel permanent de l'amour de Dieu. Ils sont l'un pour l'autre et pour leurs enfants des témoins du salut dont le sacrement les rend participants. Le mariage chrétien est un signe qui non seulement indique combien le Christ aime son Église à travers l'Alliance éternelle scellée sur la Croix, mais encore rend présent cet amour dans la communion des époux. En s'unissant pour être une seule chair, ils représentent les fiançailles du Fils de Dieu avec la nature humaine. Dans les joies de la vie familiale c'est un avant-goût du festin des noces de l'Agneau qui est donné.

De façon très réaliste l'Évangile de Luc évoque la crise d'adolescence de Jésus et probablement sa bar mitzwa. S'insérant dans la tradition juive, Jésus à l'âge de 12 ans, tout en s'émancipant de sa famille, a voulu devenir « fils du commandement ». Aimer c'est accepter de vivre les commandements, répète l'apôtre Jean.

Un des défis fondamentaux auquel les familles actuelles doivent faire face est à coup sûr celui de l'éducation, rendue plus exigeante et complexe en raison de la situation culturelle actuelle et de la grande influence des médias. L'éducation intégrale des enfants est à la fois un grave devoir et un droit primordial des parents. L'État offre un service éducatif de manière subsidiaire, en accompagnant la responsabilité que les parents ne sauraient déléguer ; ils ont le droit de pouvoir choisir librement le genre d'éducation – accessible et de qualité – qu'ils veulent donner à leurs enfants selon leurs convictions. L'école ne se substitue pas aux parents mais leur vient en aide. Une fracture s'est ouverte entre la famille et l'école, le pacte éducatif s'est aujourd'hui rompu et ainsi, l'alliance éducative de la société avec la famille est entrée en crise. Malgré cet état de choses, toute famille est appelée à devenir une Église domestique.

La première expérience ecclésiale de la communion se mûrit entre les personnes. « C'est ici que l'on apprend l'endurance et la joie du travail, l'amour fraternel, le pardon généreux, même réitéré, et surtout le culte divin par la prière et l'offrande de sa vie » (*Catéchisme de l'Église catholique*, n. 1657). Il est urgent de considérer la réciprocité entre famille et Église : l'Église est un bien pour la famille et la famille est un bien pour l'Église. L'amour vécu dans les familles est une force constante pour la vie de l'Église et de la société tout court.

Puisse la fête de la Sainte Famille apporter à notre monde cette bénédiction et rappeler les valeurs traditionnelles sûres de toute famille humaine. Puisse Myriam, cette femme juive qui a accepté d'être la servante du Seigneur, cette femme qui est célébrée également dans le Coran, aider notre monde à comprendre que la vie de famille a besoin d'amour et de service quotidien pour s'épanouir.



 **BON DE SOUTIEN - MERCI !**
Je soutiens la mission du CFRT/Le Jour Du Seigneur et je fais un don de :

25€ 50€* 100€ 200€
 À ma convenance :€

JE DONNE :

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du
CFRT/LE JOUR DU SEIGNEUR

En ligne sur le site internet :
<https://don.lejourduseigneur.com> 

 Je recevrai le reçu fiscal qui me permet de réduire
mes impôts des deux tiers du montant de mon don.

Mr M^{me}
Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal : [][][][][][]
Ville :
Facultatif :
Téléphone :
E-mail :
Informatique et Liberté : pour tout droit d'accès et de modification, s'adresser au CFRT.

* Un don de 50€, par exemple, après ma déduction
d'impôts, ne me revient qu'à 17€ et permet
au **Jour du Seigneur** d'agir trois fois plus.

COMPLÉTEZ ET RENVOYEZ CE BON À :
CFRT / LE JOUR DU SEIGNEUR
45 Bis, rue de la Glacière
75013 PARIS